

ENVIRONNEMENT

DEVENIR RÉFÉRENT POUR STRUCTURER LE VOLET ENVIRONNEMENT DE LA RSE

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Tout salarié amené à piloter ou à structurer la démarche environnementale dans l'entreprise

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 8 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les enjeux environnementaux de l'entreprise
- Mettre en place une veille réglementaire et assurer son actualisation
- Élaborer, piloter et suivre un plan d'action environnemental structuré et efficace
- Évaluer la performance du système de management environnemental à travers un bilan annuel et proposer des axes d'amélioration.

DURÉE

- 3 journées : 21 heures

TARIFS

- **Tarif inter** : 2190€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans la démarche RSE et développement durable.

- Méthodes transmissives et interrogatives
- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Etudes de cas, mises en situation
- Exercices d'application à partir de situations propres aux participants

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun

PROGRAMME & CONTENU

I- Définir le périmètre et les enjeux environnementaux

- Identifier les activités, produits et services concernés
- Analyser les enjeux environnementaux internes et externes

II- Recenser les aspects environnementaux significatifs

- Observer les processus et pratiques existants
- Repérer les sources d'impact environnemental
- Hiérarchiser les aspects selon leur criticité

III- Identifier les exigences réglementaires

- Comprendre les obligations environnementales fondamentales
- Rechercher les textes applicables à l'entreprise
- Mettre en place une veille réglementaire environnementale

IV- Construire un plan d'action initial

- Élaborer des actions simples et ciblées
- Prioriser les actions selon les ressources disponibles
- Associer les parties prenantes internes concernées

V- Mettre en place une organisation minimale

- Définir les rôles et responsabilités du référent
- Formaliser l'engagement environnemental de l'entreprise
- Initier une dynamique d'amélioration continue

VI- Suivre les premières actions

- Mettre en œuvre les actions prévues
- Mesurer l'avancement et les résultats obtenus
- Adapter les actions en fonction des retours de terrain

VII- Préparer une communication interne adaptée

- Formuler des messages clairs et mobilisateurs
- Sensibiliser les collaborateurs à la démarche
- Valoriser les premiers résultats de façon concrète

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

